

annexe 1 Régime indemnitaire des adjoints techniques et agents de maitrise

GROUPE 1 AVEC ENCADREMENT

GRADES	FONCTIONS	minimum IFSE	Coefficient régime indemnitaire	coefficient maximum IFSE	coefficient maximum IFSE agent logés en NAS	coefficient maximum CIA
adjoint technique	adjoint au responsable d'équipe	1 200	5,13	9,45	5,91	1,05
	responsable d'équipe					
adjoint technique principal 2ème classe	adjoint au responsable d'équipe	1 350	4,93	8,40	5,25	0,93
	responsable d'équipe					
adjoint technique principal 1ère classe	adjoint au responsable d'équipe		5,03			
	responsable d'équipe					
agent de maitrise	adjoint au responsable d'équipe		4,93			
	responsable d'équipe					
agent de maitrise principal	adjoint au responsable d'équipe	5,17				
	responsable d'équipe					

GROUPE 2 SANS ENCADREMENT

GRADES		minimum IFSE	Coefficient régime indemnitaire	coefficient maximum IFSE	coefficient maximum IFSE agent logés en NAS	coefficient maximum CIA
adjoint technique		1 200	4,75	9,00	5,63	1,00
adjoint technique principal 2ème classe		1 350	4,58	8,00	5,00	0,89
adjoint technique principal 1ère classe			4,67			
agent de maitrise			4,58			
agent de maitrise principal			4,81			